Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2022
animée par Casimir Kielbasa
Secrétaire de séance Jean-Pierre Lautrey.

EXCUSES : René Benoit, Joël Billard, René Conan , Nicole Jacob, Christiane Konarski, Céline Lautrey, Jean Mangematin, Paul Olivier, Pelletier Jean-Pierre, Camille Raineau, Jacques Thévenin.

PRESENTS : René Bernigal, Vinicio Bertocci, Jacques Carnaud, René Clément, Jacqueline Combier, Marc Daubricourt, Jean-Louis De Rasse, Henri Dyrbusz, Jean Gaumet, Paul Gaumont, Casimir Kielbasa, Daniel Kot, Jean-Pierre Lautrey, Gérard Martin, Jacquy Nuguet, Roland Quenouille, Yvette Rilliot, Jacqueline Riollot, Jean-Paul Risse, François Sadowski, Denise Sivignon, Gérard Smolinski, Guy Tête.

3 nouveaux arrivants rejoignent le Club : Jacques Lucet, Daniel Rozier, Romain Rybarczyk

Représentants de la Municipalité

Madame le Maire, Marie-Claude Jarrot
Madame Jocelyne Buchalik
Madame Christiane Mathos

En ouvrant l'Assemblée Générale, après l'accueil des membres du CCCM et des élus , le Président, Casimir Kielbasa demande s'il y a des remarques à propos du compte rendu de la dernière Assemblée Générale envoyé en mai 2021 ;
Aucune remarque n'étant formulée ,il est adopté à l'unanimité.

Puis, Casimir lit son rapport moral suivi de la lecture du rapport d'activité par J-P L et la présentation du bilan financier par Denise au moyen du vidéo projecteur.
Ces différents rapports soumis au vote de l'Assemblée sont adoptés à l'unanimité.

Enfin, vient la lecture du rapport de la vérification des comptes par Jacqueline Riollot effectuée par elle-même et Henri Dyrbusz. Le quitus est donné à la trésorière.

Puis le Président énumère les différents projets de 2022 conditionnant l'avenir du Club.
Le 1er objectif de l'année sera d'effectuer l'inventaire, classement et rangement de tout notre matériel. Grâce aux travaux d'agrandissement du local, nous avons pu augmenter les surfaces de stockage afin de faire du rangement mieux adapté à notre matériel.

1) Il est prévu d'ouvrir le CCCM au grand public en créant une chaîne You Tube plus facile d'accès que le site du Club. Il est indispensable de multiplier les moyens de communication du CCCM Il est également nécessaire d'ouvrir un compte sur les réseaux sociaux en prenant toutes les précautions qui s'imposent.

2) Organiser une journée collective de tournage avec formations d'équipes pour tourner et monter un film sur un même projet. Pour en faire ensuite un film global qui pourrait être présenté au public.
   Au cours des différentes réunions, plusieurs lieux avaient été envisagés, Guédelon, puis le puits Hottinguer à Epinac dont la visite s'avère impossible en ce moment d'après Vini.
   Finalement, une récente proposition retient notre attention, une sortie au Château de Savigny lès Beaune où un grand musée expose du matériel.
   Casimir nous informe, qu'en consultant les archives du club pour préparer son discours lors du 55ème festival, il a découvert que les anciens du Club organisaient déjà, tous les ans, une sortie avec un thème donné.

3) Poursuite des formations audio et vidéos pour les nouveaux arrivants mais aussi pour les anciens car les rappels sont toujours nécessaires.

4) Découverte d'un nouveau logiciel de montage professionnel : Adobe 1ère Pro. Sachant que des formations sont déjà programmées à la fin du mois de janvier. (voir calendrier distribué ce jour)

5) Reprise de tout ce qui a été mis en stand by à cause de la pandémie :

   - Le Canal du Centre
   - Les totems sur l'historique de Montceau (en cours de Montage)
   - Les Gueules Noires en espérant que nous aurons l'opportunité de participer à l'expo photo qui devrait avoir lieu au printemps. (Mme Jarrot nous informe, plutôt au début de l'été)
   - Les stèle de la Résistance.
   - La machine à vapeur du Creusot qui est en maintenance toute l'année 2022.

Il va de soi que le Conseil d'Administration est ouvert à d'autres propositions .

Avant de procéder à l'élection du tiers sortant, Casimir, à titre d'encouragement en quelque sorte, déclare le '' sur place '' fait régresser, alors que l'avenir se construit en avançant puis continue par une citation vue dans l'Informateur de Bourgogne :

'' Un pessimiste voit des difficultés dans chaque opportunité
Un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ''

Election des 4 membres du tiers sortant

Christiane KONARSKI
Jean-Paul RISSE
Denise SIVIGNON
Jacques THEVENIN

A la date du 9 janvier courant, aucun autre adhérent ne s'est porté volontaire pour entrer au CA, il est décidé de procéder au vote à bulletin secret.

11 pouvoirs ont été déposés :

Daniel BOUTON pour René CONAN
Jean-Louis De Rasse pour René Benoit
Casimir Kielbasa pour pour Paul OLIVIER et Jacques THEVENIN
Jean-Pierre LAUTREY pour Joël BILLARD et Céline LAUTREY
Roland QUENOUILLE pour Jean MANGEMATIN et Camille RAINEAU
Jacqueline RIOLLOT pour Jean-Pierre PELLETIER
Denise Sivignon pour Nicole JACOB et Christiane KONARski

24 présents + 11 pouvoirs = 35 votants

35 voix pour Jean-Paul Risse, Denise Sivignon et Jacques Thévenin

32 voix pour Christiane Konarski

La liste est élue

Les élus présents se réunissent dans la pièce voisine afin de répartir les différentes fonctions qui sont annoncées à leur retour et qui demeurent inchangées par rapport à la dernière élection.

Les COTISATIONS

Le montant des cotisations est maintenu à 25 €

Intervention de Madame le maire Marie-Claude JARROT

Présente ses vœux pour la nouvelle année puis tient à répondre sur l'interpellation du Club à son endroit :

6) Concernant la demande de subvention exceptionnelle non satisfaite, certains services de la mairie ont perdu certaines données des associations suite à la cyber attaque. Elle nous remercie très sincèrement pour le travail du Club, pour la valorisation de la ville, du patrimoine et continuera à acheter nos prestations de qualité
7) Elle s'attarde très longuement sur cette cyber attaque qu'à subie la mairie et a mis dans le noir absolu la municipalité qui a perdu des données importantes et notamment sur les associations.
8) Elle regrette ne pas avoir assisté au festival et tient à voir notre production sur le lavoir des Chavannes et sur les Grands Parcs qui vont faire l'objet de grands projets.
9) Concernant l'écran, hormis l'écran adapté à la projection en plein air,
   Mme Jarrot confirme qu'en effet, l'écran de l'Embarcadère n'a pas été changé pour la bonne raison que notre Club pourra projeter ses films au nouveau cinéma.
10) Enfin, elle fait un long exposé sur le lavoir des Chavannes dont la ville est actuellement propriétaire.

Levée de séance à 16h30

(Du fait des conditions sanitaires, aucun pot n'est servi)